VILLE D'EU

Envoyé en préfecture le 29/05/2024

Reçu en préfecture le 29/05/2024

Publié le MAI 2024

ID : 076-217602556-20240529-2024138DEC-CC

DECISION

Nº 2024/138/DEC/4.2

Le Maire de la Ville d'Eu,

- Vu l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu la délibération du Conseil municipal en date du 15 juillet 2020 portant délégation d'attributions du Conseil municipal à Monsieur le Maire,
- Considérant la nécessité de passer un contrat avec Pascal LEFEBVRE, régisseur lumière 1 rue des Chastes rez-de-chaussée 76200 DIEPPE pour la maintenance et le démontage projet vallée du verre qui se tiendra le jeudi 30 mai à 14h30 et 18h30 à la salle Michel Audiard.

DECIDE:

<u>Article 1^{er}</u> - Un contrat avec Pascal LEFEBVRE, régisseur lumière - 1 rue des Chastes - rezde-chaussée - 76200 DIEPPE pour la maintenance et le démontage projet vallée du verre qui se tiendra le *jeudi 30 mai à 14h30 et 18h30 à la salle Michel Audiard*.

Article 2 - Le montant de la rémunération brute, réglé via le GUSO, sera de 178,18 euros.

L'employeur cotisera aux différents organismes sociaux de la profession.

<u>Article 3</u> - Madame la Directrice Générale des Services et Monsieur le Trésorier sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Fait à Eu, le vingt-neuf mai deux mil vingt quatre

Le Maire de la Ville d'Eu,

Michel De The Line

Mairie d'EU Tél: 02.35.86.44.00 Mail: news@ville-eu.fr The problem to the grant of the